

PARCOURS DE RANDONNEE : D'AVRANCHES VERS LES PRES SALES

INFORMATIONS PRATIQUES :

CATEGORIE DU CIRCUIT : CIRCUIT PEDESTRE (Boucle)

BALISAGE : Suivre le balisage rouge et blanc du GR22 au départ et GR223 par la suite

DEPART : Place Valhubert, AVRANCHES

DISTANCE12.7 KM / **DENIVELE :** 188 M

DUREE DE L'ITINERAIRE02H30

Le descriptif du parcours :

A partir de la Place Valhubert, à Avranches, se diriger vers l'allée d'arbres au fond (jardin de l'Evêché). Emprunter le GR 22 (balisage en rouge et blanc au niveau de l'escalier), suivre la rue des Casernes en face. En fin de rue, traverser la route à droite, passer devant le théâtre et remonter la rue sur la gauche. Entrer dans le jardin public et le traverser pour ressortir tout en haut du jardin. A la sortie, prendre à droite vers la rue des Capucins, puis à droite la rue du Gué de l'épine. Prendre "la Butte" par la gauche, puis au bout à droite. A la sortie du chemin, traverser la route, prendre à droite sur 30m, puis suivre le chemin à gauche. A l'intersection, continuer à gauche, puis à droite "Allée de la chasse Véniard". Arriver à une intersection, emprunter le chemin en face. Arriver sur la route, prendre à droite (suivre toujours le balisage blanc et rouge).

Arriver sur la D556, traverser le passage protégé et continuer à gauche sur le trottoir. Prendre la première à droite, continuer tout droit. A l'intersection, prendre à droite, suivre le chemin piéton sur le pont qui enjambe la 4 voies. Arriver à la rue des Ecoles, continuer tout droit, passer devant le stade, puis prendre à droite et suivre l'itinéraire balisé pour arriver sur la place de la mairie. Ici vous trouverez une halte randonneur et des WC. Reprendre la route à droite en partant de la halte randonneur. A l'intersection, prendre à gauche, puis à droite. Au bout du chemin de terre, arriver à une intersection. Suivre la véloroute vers Avranches (c'est la variante du GR223 lorsque les herbus sont inondés).

A cette endroit 2 options s'offrent à vous :

- **Option 1** : Suivre la véloroute (ce que nous vous conseillons pour garder les pieds au sec.)

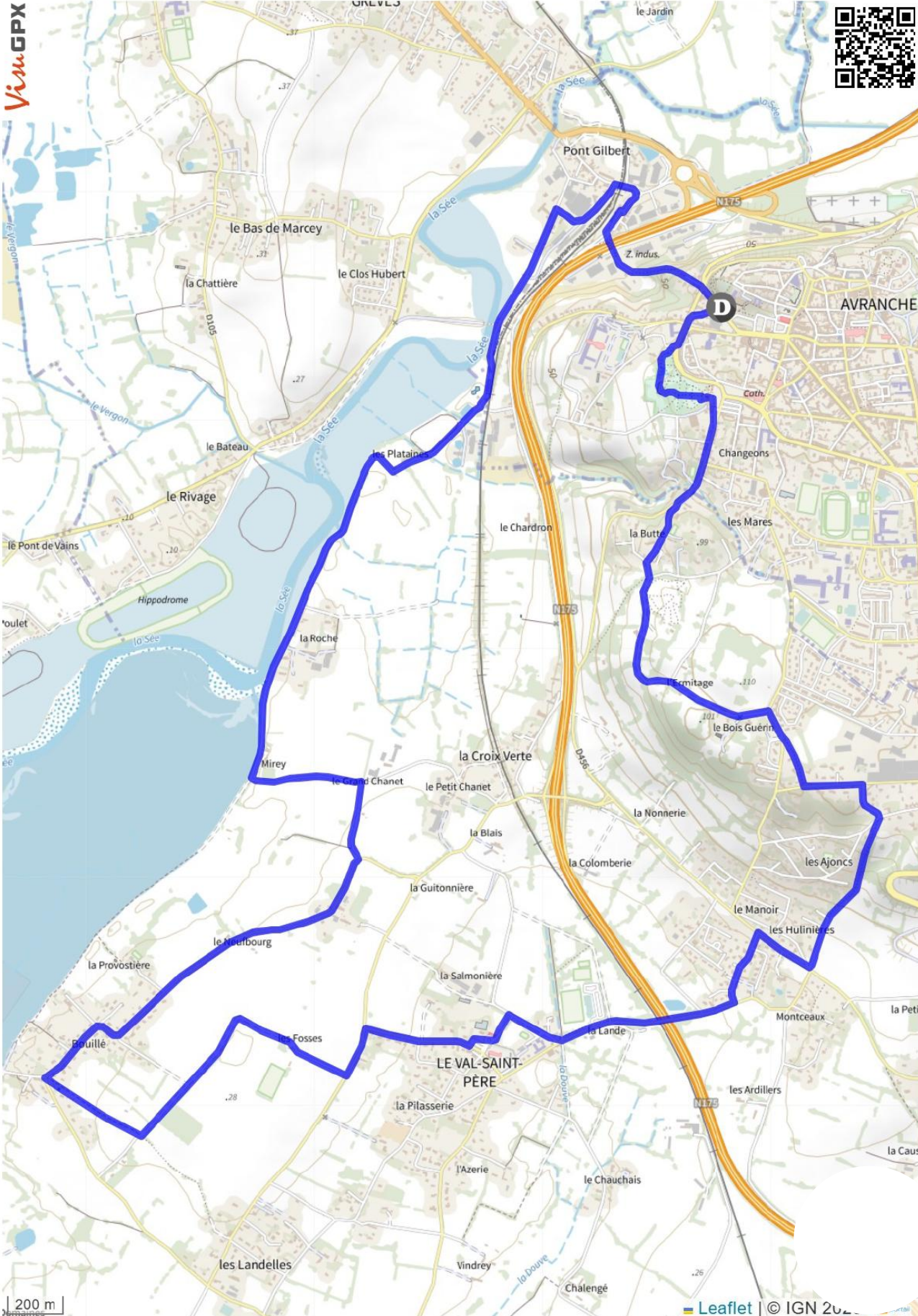
- Où **Option 2** : prendre la direction de l'aérodrome (qui vous mènera aussi vers le Gué de l'Epine), puis dans le virage, prendre à droite le GR223 vers Avranches.

Option 1 : Prendre à droite, vers la véloroute (direction Avranches), passer le hameau "Bouillé", continuer tout droit sur la D556, passer le hameau "Le Grand Neufbourg", puis suivre à gauche le panneau de la véloroute. A nouveau à gauche pour arriver à "La Chatière" (admirer la vue sur le Mont Saint-Michel). A cette intersection, prendre à droite sur le chemin des Grèves (longer les herbus). L'option 2 rejoint l'itinéraire conseillé à cet endroit.

Vous apercevrez une passerelle sur la gauche avec le balisage blanc et rouge qui continue vers le GR223. A cet endroit, (ne plus suivre le balisage blanc et rouge mais le jaune et rouge) et continuer tout droit sur la route des grèves pour rejoindre Avranches. Après le syndicat d'eau, prendre à droite, à l'intersection prendre à droite (traverser les voies de chemins de fer), jusqu'au rond-point puis se diriger vers la gare. Après la gare, emprunter la passerelle à gauche et suivre la rue Tertre de la Gare (très fort dénivelé). Au rond-point en haut de la rue, traverser le rond-point pour suivre la rue Général de Gaulle, puis arriver à gauche sur la place Valhubert.

LES CONSEILS DU RANDONNEUR

- Pensez à adapter votre tenue à l'itinéraire et à la météo
- Prévoyez suffisamment d'eau
- Informez une personne de votre entourage de l'itinéraire que vous empruntez et emmenez un téléphone suffisamment chargé
- Protégez la nature : repartez avec vos déchets, tenez votre chien en laisse et restez sur le parcours balisé.



200 m